



Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Est par la présente, donnée aux contribuables de la municipalité, par le soussigné, directeur général, secrétaire-trésorier, que :

Lors de l'assemblée spéciale qui se déroulera **LE 13 MAI 2019 à 18 h 30** à la salle Arc-en-ciel au 22, chemin de l'Arc-en-Ciel de Notre-Dame-de-Pontmain, le conseil municipal adoptera :

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – compensation de base aux municipalités.

Abrogé résolution 2017-12-6666 adoption des prévisions budgétaires 2018

Abrogé résolution 2018-12-7175 adoption des prévisions budgétaires 2019

Donné à Notre-Dame-de-Pontmain, ce troisième jour 3^e jour de mai deux mille dix-neuf (2019).

Sylvain Langlais,
Directeur général, secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, en affichant une copies aux endroits désignés par le conseil, entre 8 h et 16 h, le 3^e jour de mai 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce troisième jour (3^e) jour de mai deux mille dix-neuf (2019).

Sylvain Langlais,
Directeur général, secrétaire trésorier